

PROCES-VERBAL	No 14	
LIEU	Foyer 1, Beausobre, Morges	
DATE, HORAIRE	24 novembre 2015, à 19 h 30 heures	
ORDRE DU JOUR	<ol style="list-style-type: none">1. Approbation de l'ordre du jour2. Accueil des nouveaux membres du quart « Parents »3. Approbation du PV no 13 du 15 septembre 20154. Budget – subvention : Etablissement primaire de Morges Ouest5. Projets du Conseil d'établissement pour 2016 : - Fête des écoles de Morges Projet d'occupation pour les enfants entre 12 et 14 heures6. Point de situation : conférence du 15.02.2016, organisée par le quart « Parents »7. Divers et propositions	
PRESIDENCE	M ^{me} Sylvie Podio	
PARTICIPANTS PRESENTS	<p>Les parents</p> <p>M^{mes} Carine Orlando Annie Schlatter</p> <p>MM. Martial Baumgartner Frédéric Faivre Hervé Guignard Philippe Rochat</p> <p>Les professionnels de l'école</p> <p>M^{mes} Anne Fournand Claire Monnard Valérie Mutschler</p> <p>MM. Pierre-Alain Cordey Eric Lunder Luc Schlaeppli</p>	<p>La société civile</p> <p>M^{mes} Christine Theintz Schwalm Vanda – auditrice (remplace Mme C. Magni)</p> <p>MM. Frédéric Klink Claude-André Mayor</p> <p>Les autorités</p> <p>M^{mes} Maria-Pia Dubey Françoise Perret-Jeanneret</p>
PARTICIPANTS EXCUSES/ABSENTS	<p>M^{me} Karine Ropraz Cristina Magni Laurence Lambert-Caversaccio Aleksandra Capraro</p> <p>M. Daniel Vouillamoz</p>	
REDACTRICE DU PROCES-VERBAL	M ^{me} Anne LERAY	

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M ^{me} S. Podio	<p>1. Approbation de l'ordre du jour L'ordre du jour est accepté.</p>		
M ^{me} S. Podio	<p>2. Accueil des nouveaux membres du quart « parents »</p> <p>Beausobre : M.H. Guignard, Morges</p> <p>Morges Est : M. F. Faivre, Morges M. M. Baumgartner, Monnaz</p>		
M ^{me} S. Podio	<p>3. Approbation du PV no 13 du 15 septembre 2015 Le procès-verbal est approuvé.</p>		
M. P.-A. Cordey	<p>4. Budget – subvention : Etablissement primaire du Morges Ouest Le mode de financement, prévu à l'origine pour l'intervention d'une animatrice extérieure dans le cadre du projet « Théâtre », était fondé sur un partenariat entre canton et commune (voir point 5, PV 15.09.15). Afin de simplifier la situation, le projet FORCE (Favoriser l'Ouverture, la Responsabilité et la Communication chez les Elèves) est proposé à la place de l'animation Théâtre. FORCE est une association à but non-lucratif, qui s'engage pour la prévention de la violence, notamment dans les écoles des cantons en Suisse Romande et ailleurs. De nombreux animateurs proposent des activités, des jeux de rôle autour du conflit, du désamorçage de violence. Ce projet est destiné aux élèves de 7P.</p>		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M. P.-A. Cordey	La somme de 2'240.- fr. est demandée, afin de financer cette opération.		
M ^{me} S. Podio	Questions ? aucune. Vote : Accepté à l'unanimité.		
M. P. RoCHAT	<p>5. Projets du Conseil d'établissement pour 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fête des écoles de Morges - Projet d'occupation pour les enfants entre 12 et 14 heures <p>Fêtes des écoles</p> <p>Un groupe de travail s'est réuni, afin de poser quelques idées sur la table. Objectif : organiser une fête pour tous les élèves de l'ASIME, autour d'un thème, musical, coloré et intégratif. Où ? éventuellement au Paillote Festival, afin de bénéficier des infrastructures.</p>		
M ^{me} A. Fournand	L'idée proposée est : Le matin : concert Midi : repas tous en commun (pique-nique) Après-midi : concert pour les élèves de 7 ^{ème} à 11 ^{ème} années. Un contact a été pris avec le président du Paillote Festival.		
M ^{me} C. Theinz	Cela s'apparente à une course d'école. Qui prend en charge les trajets, que feront les élèves de 1-6P l'après-midi ?		
M. L. Schlaeppi	C'est le Conseil d'établissement qui doit organiser tout cela et régler ces questions et pas seulement l'école. Elle n'agira que pour un quart !		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M ^{me} S. Podio	Si les parents ne sont pas invités, le projet devient plutôt scolaire.		
M. P. Rochat	Les parents pourraient rejoindre les enfants, si la structure du festival le permet.		
M ^{me} V. Mutschler	Une activité en début d'année crée les liens.		
M ^{me} C. Orlando	La fête des écoles devrait être en fin d'année scolaire avec participation des parents, même pour aider !		
M ^{me} Perret-Jeanneret	Quelle alternative au Paillote Festival ?		
M. P. Rochat	Pour l'instant aucune alternative n'a été envisagée avant la présentation de ce projet. L'intégration des parents pose beaucoup de problèmes au niveau du partage de l'autorité entre parents, enseignants et éducateurs.		
M. P. Lunder	Au début de l'année scolaire, il y a un côté rassembleur, tous les niveaux sont ensemble, alors qu'en fin d'année, un moment festif est très difficile à intégrer en plus des activités scolaires (examens, promotions, voyages d'études, etc.)		
M. L. Schlaeppli	Soulève le souci de la pause de midi. Les enfants mangent vite. Il faut prévoir des animations, des activités.		
M ^{me} V. Mutschler	En fin d'année scolaire, chaque collège élabore sa propre fête.		
M ^{me} A. Fournand	Précise qu'il y a des promotions avec spectacles, joutes et beaucoup de créativité de la part des écoles.		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M. P.-A. Cordey	<p>Vote : Ce projet doit-il être prévu à la rentrée scolaire ? OUI, à l'unanimité</p> <p>Au Paillote Festival ? OUI à l'unanimité sauf 1 abstention</p>		
M ^{me} S. Podio	<p>Projet d'occupation pour les enfants entre 12 et 14 heures Se renseignera sur la possibilité d'organiser des cours facultatifs.</p>	<p>Projet d'occupation : quelles possibilités ? OJ prochaine séance</p>	M ^{me} S. Podio
M ^{me} S. Podio	<p>6. Point de situation : conférence du 15.02.2016 organisée par le quart parents</p> <p>M^{me} Ngo Pem Lissoug ayant donné sa démission, M^{mes} Schlatter et Orlando ont reçu toutes les adresses mails des contacts utiles pour cette organisation. L'ASIME prend en charge les frais de l'apéritif. La conférence aura lieu à 20h et les enseignants pourront y participer. Une première partie sera destinée aux parents, suivie de la conférence.</p>		
M. L. Schlaeppi	<p>Dès début janvier, il faudra obtenir les flyers pour distribution aux parents puis information aux enseignants. Un flyer différent sera élaboré pour les parents et les enseignants. L'ASIME assurera les tirages. Une coordination aura lieu entre le quart « parents », M. Johannot et les directeurs.</p>	<p>Début janvier : Flyers : préparation par l'ASIME distribution par les écoles</p>	

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
	7. Divers et propositions Aucun divers, aucune proposition		

La séance est levée à 21 h 30

Prochaines séances :

15 mars 2016, 19 h 30

7 juin 2016, à 19 h 30

Les lieux sont à définir.

Distribution :

A tous les participants

- ASIME
- CODIR ASIME

Le 21 janvier 2016

pour le Conseil d'établissement




S. Podio

A. Leray

Présidente

Secrétaire